

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Diplôme d'études supérieures de 2e cycle spécialisées en médecine (psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent)

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 15 mai 2024. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaître les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE

2e cycle

RÉGIME D'INSCRIPTION

Temps complet

CRÉDITS

crédit(s)

LIEU

Campus de la santé Sherbrooke

TRIMESTRE D'ADMISSION

Été

RÉGIME DES ÉTUDES

Régulier

PARTICULARITÉ*

Ouvert aux personnes étudiantes internationales en régime régulier

* Peut varier pour certains cheminements ou concentrations.

Renseignements

- 819 821-8000, poste 71031
- 819 829-3245 (télécopieur)
- pedopsy-med@usherbrooke.ca
- Site Internet

INFORMATION(S) GÉNÉRALE(S)

Le programme se compose essentiellement de stages auxquels peuvent s'ajouter des activités d'apprentissage théoriques. La durée et la teneur du programme peuvent varier selon les exigences du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou du Collège des médecins du Québec.

Objectif(s) général(aux)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation surspécialisée en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent la ou le rendant apte à pratiquer de façon compétente dans tous les domaines reliés à la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent tout en étant capable d'intervenir comme consultante ou consultant dans son champ de surspécialisation.

Objectif(s) spécifique(s)

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'intégrer ses connaissances des fondements théoriques de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent dans sa pratique clinique, y compris les fondements du développement des maladies psychiatriques pour entreprendre les investigations et les traitements permettant la prévention et le contrôle du ou des problèmes identifiés. Ceci s'intégrant aux rôles inhérents de communication, de collaboration, de gestion, de promotion de la santé, d'érudition et de professionnalisme.

Pour ce faire, l'étudiante ou l'étudiant devra intégrer les compétences attendues dans les domaines suivants :

- Compétences avancées :
 - Maladies psychiatriques
 - Pharmacothérapie
 - Organisation des soins dans le réseau
 - Professionnalisme
 - Psychothérapies : thérapies comportementales, thérapie cognitivo-comportementale, intervention en situation de crise, thérapie familiale, thérapie de groupe pour enfants et adolescents, perfectionnement des compétences parentales
- Connaissances pratiques :
 - Thérapie psychodynamique avec les enfants et adolescents
 - Thérapie du comportement dialectique
 - Thérapie interpersonnelle
 - Thérapie basée sur la conscience
 - Entrevue motivationnelle
 - Relaxation
 - Psychothérapie de soutien

DURÉE DES ÉTUDES

Deux ans

STRUCTURE DU PROGRAMME

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Sherbrooke : admission au trimestre d'été

Condition(s) générale(s)

Détenir une certification du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) ou être admissible à se présenter à l'examen du CRMCC ou être inscrite ou inscrit en 4^e année dans un programme d'études spécialisées en psychiatrie agréé par le CRMCC.

Exigence(s) d'ordre linguistique

Condition de maîtrise de la langue à l'admission

Toutes les personnes admises doivent posséder une très bonne connaissance de la langue française leur permettant de bien comprendre, de s'exprimer explicitement et d'écrire clairement sans fautes et de façon structurée.

Pour être admissibles à ce programme, toutes les personnes candidates doivent fournir la preuve d'une connaissance minimale de la langue française, soit :

- par l'obtention d'une dispense, ou
- par l'atteinte du niveau C2 (résultat égal ou supérieur à 600 sur 699) aux quatre compétences fondamentales (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite) à l'un des tests reconnus par l'UdeS.

Les détails relatifs aux motifs de dispense ou aux tests reconnus par l'UdeS sont [disponibles ici](#).

Si, par ailleurs, pendant le cheminement d'une étudiante ou d'un étudiant, des faiblesses linguistiques en français sont constatées, la direction du programme peut imposer la réussite d'une ou plusieurs activités pédagogiques de mise à niveau. Ces activités, sous la responsabilité du Centre de langues de l'UdeS, sont non contributoires au programme.

Exigence(s) d'admission

Se présenter à l'entrevue d'admission si exigé ou soumettre, en plus des documents requis, tout document supplémentaire lorsque le comité d'admission juge nécessaire d'obtenir de l'information additionnelle lui permettant de mieux évaluer sa candidature.

Critère(s) de sélection

Les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base de leur classement par le comité de sélection du programme dans une liste d'excellence dressée selon un ordre décroissant en fonction des critères déterminés par le programme, tels que les résultats scolaires de la candidate ou du candidat, les résultats de l'entrevue de sélection, les lettres de références, la lettre de motivation, le curriculum vitæ et tout autre critère jugé pertinent par le programme.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet